



BARÈME DES HONORAIRES TRANSACTIONS

A COMPTEUR DU 19 JUIN 2024

Honoraires de vente TTC à la Charge du Vendeur

Prix de vente	Honoraires
Jusqu'à 40 000 €	4 500 €
De 40 001 € à 80 000 €	9 %
De 80 001 € à 120 000 €	8.50 %
De 120 001 € à 150 000 €	7.50 %
De 150 001 € à 180 000 €	7 %
De 180 001 € à 220 000 €	6.50 %
De 220 001 € à 250 000 €	6 %
De 250 001 € à 350 000 €	5.50 %
Au-delà de 350 000 €	5 %

Honoraires : Commerces / Entreprises / Propriétés Agricoles : 10 % TTC

AVIS DE VALEUR :

Terrains :	150 €
Appartements / Maisons :	250 €
Autres biens (immeubles, propriétés, châteaux)	500 €